

**Ordre du jour :**

- Rapport des commissions
- Propositions de travaux
- Propositions d'événements/ateliers
- Nom du Lieu (résultat sondage)
- Date d'ouverture du lieu pour début des ateliers et inauguration officielle
- Date de la prochaine assemblée
- Vote par l'assemblée : délégation aux commissions, points à débattre, demandes faites au Lieu pour l'organisation d'événements/ateliers...

*Les demandes faites par les commissions et par les adhérent-e-s sont notées au fur et à mesure.  
L'assemblée vote après toutes les présentations des commissions et des adhérent-e-s.*

**PLANNING**

- Proposition de création d'une adresse email spécifique « planning ». Accord de l'assemblée mais pour l'instant cela ne semble pas nécessaire. Pour l'instant toutes les demandes sont orientées vers le mail : [lelieuculturel@riseup.net](mailto:lelieuculturel@riseup.net)
- Proposition d'un formulaire (papier et numérique) pour les demandes d'événement/atelier : en cours de finalisation. Renvoi à la commission Budget pour aider sur certains sujets (défraiement, rémunération, participation libre avec tarif « conseillé » etc). Renvoi à la commission administrative pour la mise en place de la charte et du règlement intérieur à signer.
- Chevauchement des demandes : priorité aux demandes par ordre de date de la demande. Remarque : « l'humain du collectif est enrichi » si des demandes sont présentées directement par les porteurs /porteuses de projets en personne, à l'occasion des Assemblées . Demandes pour la période février 2017 : au cas par cas.
- Toutes les demandes d'événement/atelier sont gérées par l'Assemblée (vote). Les événements/ateliers qui ont déjà eu lieu un fois, sont acceptés à nouveau automatiquement ensuite (sous réserve de place au planning).

**BUDGET**

- Compte bancaire du Lieu officiellement ouvert avec le 1<sup>er</sup> versement attendu sous peu (15 K€). Le Lieu remboursera les Rions des avances de frais engagées.
- A définir : comment faire de la monnaie, comment sécuriser l'urne pour le versement des adhésions/prix libres, quelle participation minimum « conseillée » à proposer aux demandeurs pour une utilisation « privée » du Lieu même si la participation reste libre (location de salle etc), organisation de la rémunération des responsables d'ateliers, remboursement de frais ... .

- D'un point de vue du subventionnement : l'argent reçu doit être dépensé (ajustements recettes/dépenses), ainsi il est parfaitement juste de vouloir améliorer les conditions de fonctionnement du Lieu (et donc de dépenser l'argent alloué). => La commission demande expressément que pour tout achat visant à faire fonctionner et achalander le lieu (petit matériel, fournitures, courses...) : garder les factures et les adresser à la commission budget le plus rapidement possible.

- A titre indicatif ( le prix de revient du Lieu est 5 €/h (si exploité pleinement : 40h d'animation par semaine et par année).

- Lorsqu'un budget a été alloué à une commission : la commission en question est autonome au sujet de l'utilisation de son budget. Un compte rendu d'engagement de frais et les factures doivent être rapidement transmis à la commission budget (tenue de compte et transparence sur les dépenses).

## **TRAVAUX**

L'ancienne commission Logistique est désignée en tant que « commission TRAVAUX ».

- Traitements : acoustique, thermique, réfection conduit d'aération cuisine, ventilation, séparation des espaces (coin détente, scène, web TV et multimédia, cuisine/bar pensé avec une autonomie pour les utilisateurs du Lieu), distribution électrique. En projet : banquettes-cloisons (pour effet acoustique et thermique), scène, placards fermés pour petit matériel, rangements ouverts...

- 7000€ sont mandatés à la commission travaux pour débiter : ventilation (~1000 €) + aménagement cuisine/bar (~600 €). Les porteurs du projet « Café » se rapprochent de la commission travaux pour l'aménagement cuisine/bar. Un plan budget avec devis de fourniture sera présenté pour la prochaine AG.

- Banquettes-cloisons (~30€/banquette) : demande d'un plan budget formalisé (papier) pour un octroi de budget.

- Bon voisinage : une voisine a sa chambre située au-dessus de l'entrée du Lieu => coin fumeur déplacé loin de la porte d'entrée. Également penser à être en contact régulier pour se tenir informé des gênes/nuisances que peuvent occasionner l'utilisation du Lieu.

☺ La commission travaux met à disposition un plan général d'organisation de l'espace pour les adhérents (votre avis nous intéresse !).

## **LOGISTIQUE**

Une commission logistique est désignée (Claire et Maxime).

- Missions : organisation ouverture/fermeture du Lieu (événements/ateliers), entretien du matériel, tenue d'un planning de prêt de matériel.

- Sécurité : étudier/budgétiser la mise aux normes du Lieu selon les règles applicables pour un endroit ouvert au public (anticipation d'éventuels recours, même si le Lieu est d'utilisation privée).

## **ADMINISTRATIVE**

- Liste des missions : règlement intérieur avec charte de vie collective, explication du fonctionnement des adhésions, définition du cadre légal, demande de subvention au conseil régional, courriers aux

mairies sollicitées pour trouver le Lieu, proposition pour le déroulement des Assemblées (temps de débat, renvoi en AG suivante etc)..

- Mariane et Vincent se rendent à l'AG de Rions le 03/02 pour poser la proposition d'autonomie du Lieu dans les statuts revisités de l'association Rions. Notamment cela concerne aussi le « CAFE » : à ce jour non mentionné au dossier Fondation de France, ni dans les statuts de Rions. Le café sera légalement un atelier.

- Les Assemblées mensuelles ont lieu les derniers jeudis de chaque mois à 20h pour 2h (=> 23/02)

- La commission présentera une demande de budget pour le fonctionnement (cartes d'adhésion, papier, timbres...).

## **CAFE**

- CR de la réunion du 18/01 sur riseup et posté par Yann.

## **AUTRES**

- Les dates de réunions et d'ateliers sont affichées chaque semaine sur le planning extérieur.

- Les clés de la boîte aux lettres sont à trouver. Jean ? / Commission logistique ou travaux ?

- Ouverture officielle du Lieu : fin mars/début avril. A préciser.

☺ **Le nom du Lieu : « LE LIEU » !!!!**

## **Demandes d'inscription au planning :**

- 27/01 : répétition de chorale 19h=> OK / Référente Francine/Claire B

- 10/02 : soirée Irvane 18h => OK / Référente Irvane/Claire B

- réunion Café Citoyen à l'initiative de Alternative Citoyenne de l'Embrunais => pas de consensus donc reporté en AG le 23/02.

- 11/02 : formation ouverte (Saillans) en journée => OK / Référente Claire B

- répétition/concert Têtes de Linettes : pas avant l'ouverture du Lieu.

## **Prochaines Commissions/AG:**

- mercredi 01/02 à 17h : réunion « CAFE »

- jeudi 02/02 à 19h : Assemblée extraordinaire TRAVAUX

- vendredi 03/02 : AG RIONS à Châteauroux (Mariane et Vincent)

- jeudi 09/02 à 19h : commission ADMIN : travail sur le règlement intérieur et la charte

- Jeudi 23/02 à 20h : Assemblée mensuelle

Rappel : les commissions sont ouvertes et accessibles à tout-e-s

A bientôt dans Le LIEU ☺